

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Elix le Château, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur DEPREZ François, Maire.

<p>Délibération n ° 2026 - 19</p> <p>Conseillers en exercice : 15</p> <p>Présents : 14</p> <p>Absents excusés et représentés : 0</p> <p>Nombre de conseillers ayant participé au vote : 14</p> <p>Date de convocation : 17/04/2026</p> <p>Date d'affichage : 17/04/2026</p>	<p>PRESENTS : DEPREZ François – GROS André – BARROT Marie - PIALAT Alain –VERGNES Valérie – TORRES-REBOURS Yves – CHOURREAU Sandrine – BONNEMAISON Guilène - MOUCHARD-VILLE Marc – MONCORGER Séverine –GROSSIN Isabelle – MERIC Pierre – AKA Alain – CHECK OUMAR Lawal - ROUSSEAU-LABAT Virginia.</p> <p>ABSENTE : ROUSSEAU-LABAT Virginia</p> <p>SECRETAIRE DE SEANCE : CHOURREAU Sandrine.</p>
OBJET	Vote des subventions aux associations.

Monsieur Le Maire propose de procéder aux votes des subventions versées aux diverses associations.

L'assemblée décide, à l'unanimité, d'approuver les montants des subventions à verser aux associations comme suit :

Nom de l'organisme	Montant de la subvention
A.C.C.A	600.00 €
A.D.M.R LE FOUSSERET	500.00 € M. AKA ne participe pas au vote
CLUB DE TENNIS	600.00 €
Foyer Rural	7 000.00 €
Foyer Rural (Comité des Fêtes)	13 000.00 €
FOYER SOCIO-EDUCATIF	600.00 €
COLLEGE LE FOUSSERET	
Judo Club	800.00 €
L'AFTER	2 000.00 €
N'R GYM	500.00 € Mme VERGNES ne participe pas au vote
Basket Club Fousserétois	200.00 €
S.C.I.O.N Fousserétois	200.00 €
Clari Jazz	800.00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	500.00 € M. MERIC na participe pas au vote
La Boule du Château	450.00 €
Coop école François Lucas	2 400.00 €

La présente délibération fera l'objet d'une publication et sera transmise à Monsieur le Sous-préfet de Haute-Garonne, arrondissement de MURET.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Pour extrait conforme,

Le Maire, François DEPREZ

